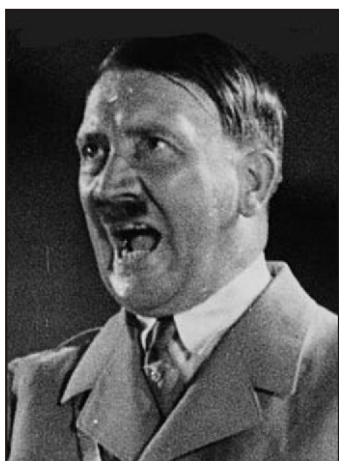


# Histoire de la légalisation de l'avortement en Europe et en Pologne

Les génocidaires Lénine et Hitler ont été les premiers en Europe  
à avoir légalisé l'avortement



L'Union Soviétique a été le premier pays au monde à avoir légalisé le meurtre des enfants conçus c'était le 18 novembre 1920. Le génocidaire - le communiste Lénine, après la victoire de la révolution bolchevique a mis en œuvre sa directive antérieure: „exiger l'abrogation inconditionnelle de toutes les lois qui prévoient une sanction pour l'avortement” (V. Lénine, La classe ouvrière et le néo-malthusianisme dans: V. Lénine „Œuvres”, citation suivant l'édition polonaise, Varsovie, Ksiazka i Wiedza 1950, v. 19, page 321).



Adolf Hitler a été le deuxième dirigeant européen qui a réussi à légaliser l'avortement dans son pays. En tendant à créer une „race des seigneurs” pure et biologiquement forte, il a réussi à faire légaliser en 1933 le meurtre des enfants allemands non encore nés, mais qui possédaient ou pouvaient posséder des défauts congénitaux. Il y a lieu de préciser que les „législateurs” de Hitler, cherchant à assurer une expansion démographique de la race des seigneurs, protégeaient la santé des enfants allemands en pleine forme en instaurant tout un système de sanctions pénales rigoureuses. **Sur le territoire de la Pologne**, pour la première fois au sens légal, l'autorisation illimitée d'avorter a été imposée le 9 mars 1943. A cette date, l'occupant allemand a publié l'arrêté (Verordnung) autorisant les Polonaises à tuer les enfants polonais qui ne sont pas encore venus au monde sans que cet acte soit puni de quelque sanction que ce soit tandis que le fait de tuer un enfant allemand avant la naissance de celui-ci était passible de sanctions très sévères, y compris la peine de mort... **Après la fin de la deuxième guerre mondiale**, les dispositions hitlériennes ont évidemment été abrogées et, de nouveau, est entrée en vigueur la loi polonaise d'avant-guerre, protégeant la vie humaine.



Pour la deuxième fois en Pologne la possibilité „légal” d'interruption de grossesse a été introduite le 27 avril 1956. A l'époque où sévissait la terreur communiste les personnes introduites à la Diète (en 1952) par le génocidaire Staline, ont voté la légalisation de l'avortement. Cette loi stalinienne autorisant l'avortement est restée en vigueur jusqu'en 1993. La loi sur la planification de la famille et la protection du fœtus humain a été adoptée le 7 janvier 1993 par les voix des députés de la droite centriste, héritière de la Solidarnosc, avec une opposition très ferme des post-communistes et des libéraux. La Pologne est le premier pays démocratique au monde où la loi autorisant l'avortement a été abrogée et celle protégeant la vie humaine a été adoptée.